RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture,
de l'agroalimentaire et de la forêt

Arrêté

Portant nomination d'un directeur par intérim à l'Ecole nationale vétérinaire d'Alfort (ENVA).

Le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte parole du Gouvernement

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment l'article R. 812-10 ;

Vu le décret n° 2010-1035 du 1er septembre 2010 relatif à la durée des mandats des dirigeants et au fonctionnement des organes de direction de certains des établissements publics de l'Etat, notamment l'article 6 ;

Arrête :

Article 1er

M. Christophe DEGUEURCE, professeur de l'enseignement supérieur agricole, est nommée en qualité de directeur par intérim de l'Ecole nationale vétérinaire d'Alfort (ENVA) à compter du 16 janvier 2017.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.

Fait le - 6 JAN. 2017

Pour le ministre et par délégation :
Le directeur général de l'enseignement et de la recherche,

Philippe VINÇON